



## Communiqué de presse

### Les nouvelles mesures pour un meilleur accès aux soins (02.10.2018)

En date du 2 octobre 2018, la ministre de la Santé, Lydia Mutsch, a présenté lors d'une conférence de presse plusieurs nouvelles mesures mises en place pour un meilleur accès aux soins et une orientation plus efficace du patient à travers le système luxembourgeois des soins de santé.

#### 1. Mieux informer le résident / simplifier l'accès à l'information

Trouver le bon conseil médical au bon moment n'est pas toujours chose aisée que ce soit pour des citoyens luxembourgeois résidant au pays depuis longue date ou pour des personnes fraîchement débarquées au Grand-Duché et non encore familières avec les particularités de notre système de santé.

##### a) Info-kit (brochure et dépliant)

Pour permettre à tout citoyen d'avoir des repères clairs concernant les différentes modalités et possibilités de prise en charge médicale, le ministère de la Santé a réalisé, en étroite collaboration avec la Caisse nationale de santé (CNS-Gesondheetskeess), un kit d'information en 4 langues (française, allemande, anglaise et portugaise) qui sera distribué dans les semaines à venir à large échelle, et notamment au niveau de toutes les communes. Les documents qui composent ce kit insistent sur l'importance d'avoir un médecin-généraliste traitant et visent à revaloriser les soins de santé primaires.

« Ce kit d'information vise à doter tout un chacun des compétences nécessaires lui permettant de prendre des décisions éclairées concernant sa propre santé ou celle d'un proche. », explique la ministre de la Santé, Lydia Mutsch.

##### b) [SANTE.lu](http://SANTE.lu) smartphone App

Pour simplifier l'accès aux informations, le ministère de la Santé a également développé la smartphone App « SANTE.lu ». Celle-ci regroupe les informations « les plus consultées » des principales rubriques du portail [www.SANTE.lu](http://www.SANTE.lu) (env. 145.000 utilisateurs uniques par mois), telles que **alertes sanitaires**, **services de garde** (services d'urgence des hôpitaux de garde, pharmacies de garde, les Maisons Médicales de garde) ainsi que les **numéros d'urgence** (Centre Antipoison, SOS Détresse, etc.).

L'Application est par ailleurs dotée de quelques fonctionnalités permettant à l'utilisateur de tester sa couverture vaccinale, de télécharger en quelques clics le passeport de vie ou de visualiser les 3 gestes qui sauvent une vie.

#### 2. Revaloriser les soins primaires et encourager l'offre de soins de proximité

##### a) L'encouragement des cabinets de groupe

Pour assurer la continuité des soins (en soirée jusqu'à 19h30 et les samedis matins) notamment dans les régions ne disposant pas de Maison Médicale de garde, la ministre souhaite encourager la constitution de cabinets de groupe entre médecins généralistes par un incitant financier.

Grâce aux horaires élargis offerts par ces structures, le patient aura accès à une offre de soins plus large, gagnant en qualité de prise en charge notamment grâce à la concertation entre médecins. Cette offre élargie, qui répond aux besoins de la population, profitera surtout aux patients souffrant de maladies chroniques ou de polyopathologies.

« Chaque patient a droit aux meilleurs soins possibles quel que soit la région dans laquelle il habite ! », insiste la ministre après avoir appelé les médecins intéressés à soumettre leur demande au ministère. Lydia Mutsch s'est dite ouverte à des réflexions sur la promotion de structures similaires entre différentes spécialités médicales ou avec d'autres professions de santé.

#### b) L'application mobile « dispodoc »

La ministre de la Santé a également présenté l'application gratuite pour téléphone mobile « DispoDoc » développée en collaboration avec l'agence e-Santé et le Cercle des Médecins Généraliste (CMG). Cette application gratuite pour téléphone mobile permet de localiser en temps réel les médecins généralistes qui sont ouverts dans l'entourage immédiat du patient, y inclus en dehors des horaires d'ouverture usuels.

« Cette application devrait contribuer, dans les mois à suivre, à éviter que les services d'urgence soient sollicités simplement parce que le cabinet médical est déjà fermé. Elle se concentre actuellement sur les médecins généralistes, mais un élargissement à d'autres spécialités est envisageable », précise la ministre.

*Communiqué par le ministère de la Santé*